

et propres à faire cesser les déficits et à empêcher de nouveaux emprunts.

Vous le voyez, messieurs, j'étais bien modéré dans mes expressions ; je priais le ministère de sauver la province, je le suppliais de ne pas le laisser s'enfoncer davantage dans l'abîme dans lequel elle avait été précipitée. Tout fut inutile. M. Desjardins vous trahit encore pour faire plaisir à M. Taillon, son maître et seigneur.

* * *

Après quelques remarques sur l'emprunt des \$200,000 pour la construction du palais de justice de Québec, sur la taxe imposée directement sur les con-

tribuable et sur le mode exceptionnellement sévère adopté pour prélever cette taxe, la saisie sans poursuites préalable, M. Mercier termina par ces mots :

Voilà, messieurs, ce que j'avais à vous dire ; je l'ai fait avec clarté et précision. Que MM. Desjardins et Taillon se défendent maintenant. Pas de phrases, pas de longues tirades ! Ai-je dit la vérité ?

Si oui, qu'ils soient condamnés — ils le méritent bien — et avec eux tous les chefs du parti conservateur.

Que le peuple de cette province se réveille, messieurs ; qu'il surveille ses hommes publics. Qu'il y prenne garde, demain il serait trop tard !